



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Mardi 13 octobre 2020]

Date de la convocation

7 octobre 2020

Date d'affichage

14 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Christel PALIS

Absents :

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

N° 163/ 2020

OBJET DE DELIBERATION : Marché de Noël : tarif de location des espaces chalets pour les métiers de bouche, les créateurs - métiers d'art et les produits alimentaires artisanaux.

Dans le cadre de l'occupation du domaine public en lien avec le marché de Noël 2020-2021, Madame le Maire propose aux élus d'approuver les tarifs de location des chalets en bois tels que détaillés ci-dessous :

TARIFS LOCATIONS CHALETS			
Période de location	Tarif de location chalets	Tarif de location chalets	Tarif de location chalets
	« Métiers de bouche: »	« Créateurs - métiers d'art	Produits alimentaires artisanaux
mardi 1 ^{er} décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021	2 000 € TTC	600 € TTC	1 000 € TTC
Semaine du 1 ^{er} décembre au 11 décembre		200 € TTC	330 € TTC
Semaine du 12 décembre au 18 décembre		300 € TTC	500 € TTC
Semaine du 19 décembre au 25 décembre		300 € TTC	500 € TTC
Semaine du 26 décembre au 3 janvier 2021		200 € TTC	330 € TTC

VOTE : 1 VOIX CONTRE

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifs de location tels que détaillés dans le tableau ci-dessus,

DONNE pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOLIQUET

Fait à Gaillac le 14 octobre 2020

